

# Rapport d'activité 2023

---

## SOLIHA Mayotte



**SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT  
—  
MAYOTTE



# Service Transition Énergétique 2023



## Introduction

En 2023, les activités du service transition énergétique, ancien « pôle environnement » de SOLIHA Mayotte se sont diversifiées grâce au développement de partenariats et à l'obtention de plusieurs demandes de subventions effectuées au cours de l'année.

Le service a mis en œuvre les programmes suivants :

- Programme ZESTE avec SONERGIA
- Programme d'investissement volontaire en Outre-mer avec Action Logement
- Programme SARE avec le Conseil Départemental de Mayotte et l'ADEME
- Programme OMBREE 2 : projet REBAM avec Watt Smart et Energies demain
- Le projet de réemploi des matériaux du bâtiment

Outre les programmes en cours, le service a travaillé sur le développement de nouveaux projets, qui débuteront en 2024 : **le projet MAESHA avec l'ONG Hudara et le programme de lutte contre la précarité énergétique avec Watt for change et Mirova foundation.**



## L'équipe

Au cours de l'année, les effectifs ont néanmoins été légèrement réduits, en raison de la fin du programme ZESTE en juin 2023. Au 31 décembre 2023, le service transition énergétique comptait 4 salariés en poste, et un poste vacant, contre 6 salariés en poste en janvier 2023.

### Ils ont fait vivre le service en 2023



**Cédric RICCI**  
Chargé de mission  
transition énergétique

**Sidonie CAILLOT**  
Conseillère écogestes

**Alam IBRAHIM**  
Conseiller écogestes

**Nahidati MOUSSA**  
Conseillère écogestes

Le service a également accueilli 3 stagiaires qui ont appuyé l'équipe salariée :

**Antura ALI**, élève en 2ème année du BTS ESF au lycée de Bandrélé. Elle a réalisé un bilan statistique de la précarité énergétique des ménages rencontrés dans le cadre du programme ZESTE (51%), du taux d'équipement des ménages en chauffe-eau solaire (6%) et en climatiseurs (33%). Elle a également réalisé une enquête d'évolution des comportements des ménages rencontrés : 100% des ménages recontactés ont réduits leurs consommations depuis le passage des conseillers.

**Faïka ALI** et **Fleurida DAOUD**, élèves en 1ère année du BTS DATR au lycée de Coconi, ont participé aux actions du programme ZESTE : animations des ateliers et visites écogestes à domicile.

Ils continueront de faire vivre le service en 2024



**Lauriane CUISINIER**  
Responsable du service

**Tachirifa ABDALLAH**  
Conseillère en rénovation  
énergétique

**Fayadi OUSSSENI SOULAIMANA**  
Conseillère en rénovation  
énergétique

### 2 poste vacants



Chargé.e de mission accompagnement à  
la rénovation énergétique



Conseillère en  
rénovation énergétique





## Les activités en 2023

### Le programme ZESTE

La mise en œuvre du programme ZESTE a débuté en janvier 2021. Ce programme vise à informer et sensibiliser les ménages mahorais aux économies d'énergie et in fine à réduire leurs consommations énergétiques tout en améliorant le **confort dans leur logement**. Il s'inscrit dans un programme CEE, mis en œuvre dans les territoires d'Outre-mer et piloté par SONERGIA au niveau national. Le programme s'est terminé le 30/06/2023. La motivation et le travail des conseillers présents sur le terrain ont permis d'atteindre les objectifs du programme à 100%.



Au cours de l'année, les conseillers ont réalisé :

**92** animations

**76** ateliers

**793** visites écogestes

**157** bilans éco-travaux

Nombre d'actions réalisées	Animations territoriales	Ateliers collectifs	Visites écogestes à domicile	Bilans éco-travaux à domicile	TOTAL
2021	36	27	21	3	87
2022	51	149	1162	179	1541
2023	92	76	793	157	1118

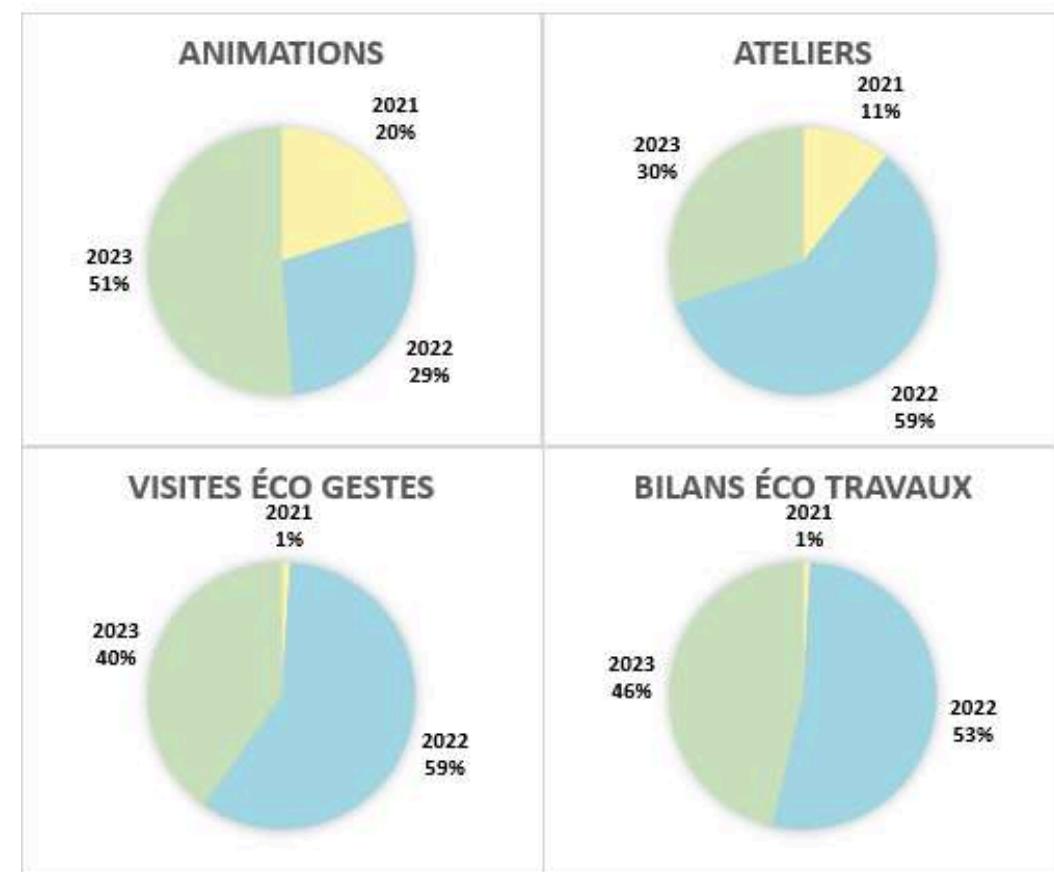


Figure 1 : Graphiques des activités réalisées dans le cadre du programme ZESTE en 2021, 2022 et 2023



Figure 2 : Graphique de l'évolution mensuelle des actions par type d'activité



## Le programme Action Logement

SOLIHA Mayotte a répondu à l'AMI d'Action Logement dans le cadre du plan d'investissement volontaire sur la rénovation énergétique des logements et a obtenu la première place. SOLIHA Mayotte est donc assistant à maîtrise d'ouvrage sur ce fond d'Action Logement afin de rénover les logements mahorais en vue d'améliorer le confort thermique et de limiter l'usage de l'électricité pour rafraîchir les logements. Dans le cadre du programme, des enveloppes étaient dédiées à la rénovation énergétique des logements des ménages :

- 15 000 € par logement pour les propriétaires bailleurs
- 20 000 € par logement pour les propriétaires occupants

La communication sur le fonds a été réalisée en 2022 et les conventions avec les ménages ont été signées. Cela a permis de réaliser les travaux en 2023 chez les 4 ménages qui ont été conventionnés. Un des ménages identifié au préalable n'a finalement pu bénéficier du fonds, faute d'envoi d'une des pièces justificatives nécessaires à la validation de son dossier, malgré de nombreuses relances réalisées auprès du ménage.



## Bilan des travaux réalisés par logement

Travaux réalisés	Mise aux normes électriques	Fenêtres	Isolation	Chauffe-eau solaire	Bardage bois ventilé	Brasseurs d'air
Dossier						
ALS1PVD-22001460	X	X		X	X	X
ALS1PVD-22001664					X	
ALS1PVD-22001681				X		
ALS1PVD-22001680	X	X				

## Bilan financier du programme

Dossier	Financement accordé	Financement AMO pour SOLIHA Mayotte
ALS1PVD-22001460	16 909€	1000 €
ALS1PVD-22001664	890€	1000 €
ALS1PVD-22001681	18 361€	1000 €
ALS1PVD-22001680	13 142€	1000 €
<b>TOTAL</b>	<b>49 302 €</b>	<b>4000 €</b>

SOLIHA Mayotte a été rémunéré à hauteur 4 000€ au total pour ses missions d'AMO. Compte-tenu du temps et de l'énergie investis pour faire connaître le fonds et effectuer les missions d'AMO, le programme n'a pas été très rentable pour SOLIHA Mayotte, faute de pouvoir déposer suffisamment de dossiers.

Néanmoins, l'équipe se félicite de la plus-value pour les ménages qui ont pu bénéficier des travaux. Ces derniers ont tous affirmé avoir nettement gagné en confort au sein de leurs logements grâce aux 49 302€ investis pour financer les travaux des 4 logements rénovés.



## Le programme SARE

### Bilan opérationnel

Le programme SARE (Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique) est un programme d'information et de formation axé sur la rénovation énergétique, favorisant les économies d'énergie. Il a pour objet de rapprocher le service d'accompagnement en matière de rénovation énergétique des citoyens, en croisant aides financières à la rénovation et conseils à l'efficacité énergétique.

Pour ce faire, les Espaces Conseils France Rénov' sont déployés dans chaque territoire. C'est SOLIHA Mayotte qui est la structure de mise en œuvre du programme sur le territoire et qui est donc Espace Conseil France Rénov' sur l'ensemble du département pour une durée de deux ans, en 2023 et 2024. Il s'agit du service public de la rénovation énergétique.

A la suite de plusieurs réunions de travail, et de la concertation de l'ensemble des salariés de SOLIHA Mayotte, le nom de marque locale choisi pour le service est : Maorénov'. En effet, le Conseil Départemental, étant porteur associé, souhaitait que l'on ait un nom de marque locale pour rapprocher la population mahoraise du service. Sur le territoire, SOLIHA Mayotte a pour missions la mise en œuvre des actes suivants, sur 2 ans :

- 890 actes A1 : information générale
- 1 000 actes A2 : conseil personnalisé avec ou sans visite à domicile
- 54 actes A3 : audit énergétique (en attente de formation des conseillers à l'outil BATIPEI)
- 50 actes A4 : accompagnement
- Actes C1 : communication
- Actes C3 : animation et communication professionnels BTP



Afin de préparer la mise en œuvre opérationnelle du programme, de nombreux temps d'échange ont été organisés pendant l'année :

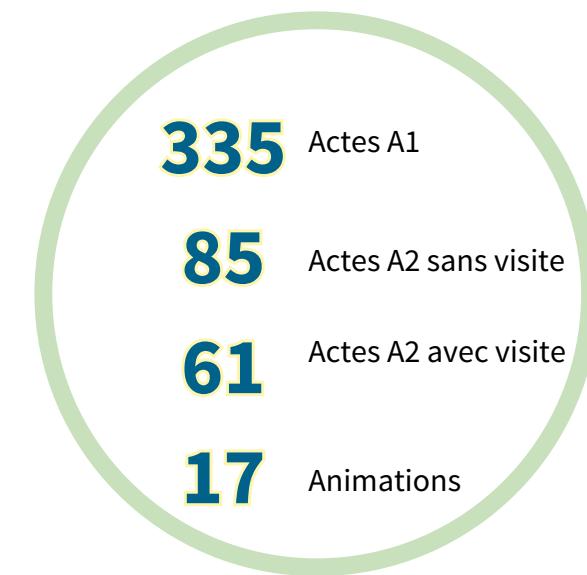
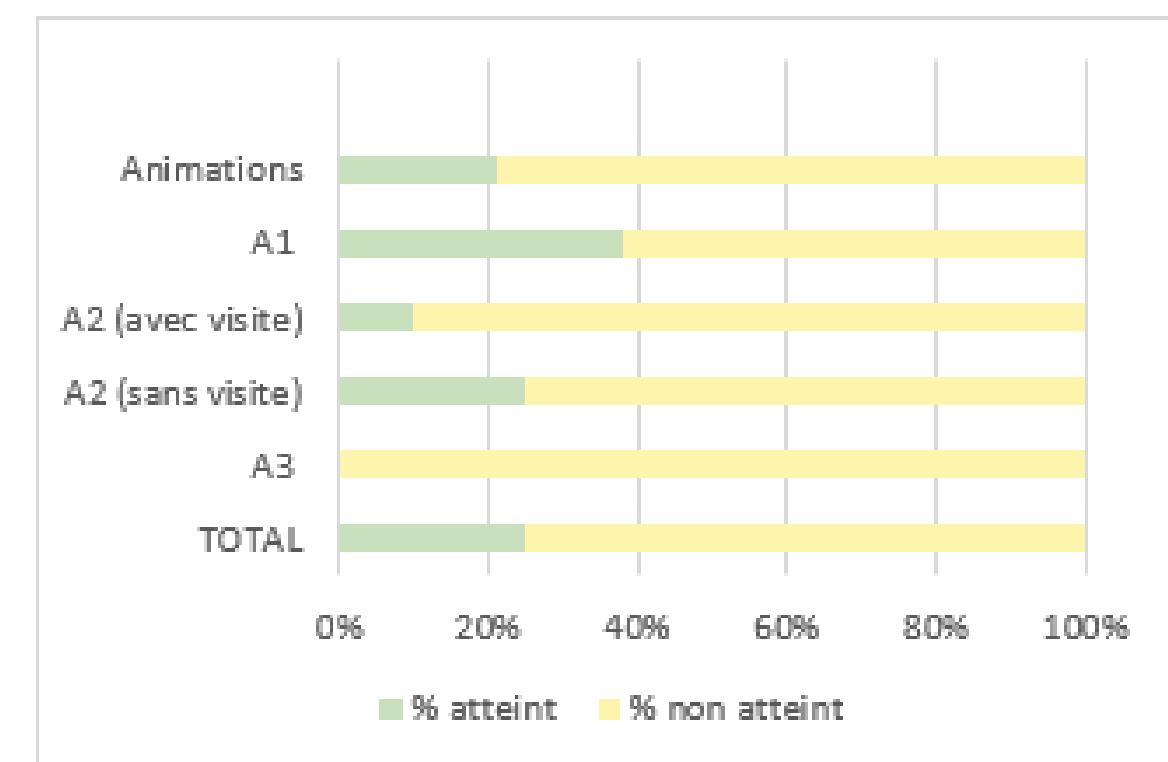
- 2 COTECH organisés les 06/04/2023 et 27/06/2023 avec l'ADEME, le Conseil Départemental, EDM, SOLIHA Mayotte, les EPCI, la DEALM.
- 25 réunions de travail entre l'ADEME, le Conseil Départemental et SOLIHA Mayotte afin de préparer les différentes trames et documents qui serviront aux conseillers (budget prévisionnel, maquette A1, CR actes A2, guide d'entretien pour les artisans, rapport d'audit énergétique A3 etc.)
- 5 réunions individuelles entre SOLIHA Mayotte et les EPCI, à raison d'une réunion par EPCI afin de définir des axes de déploiement par territoire. Des partenariats étroits ont été noués avec les 5 EPCI de l'île afin de faciliter le déploiement du service sur les territoires pour aller au plus près des ménages qui ne peuvent se déplacer.
- 3 réunions entre SOLIHA Mayotte et EDM pour la mise en œuvre du service
- 5 réunions avec le prestataire en communication pour faire le point sur les besoins du service, les contenus (logo et charte graphique, maquette du site internet, affiches et flyer, mallette pédagogique) afin de lancer la mise en œuvre dès réception de l'acompte de 70%.

Les conseillers France Rénov' ont également participé à deux formations financées par l'ADEME :

- Les bases de la thermique en milieu tropical qui s'est déroulée en juin 2023. 6 salariés de SOLIHA Mayotte ont pu bénéficier de cette formation, dont 4 salariés du service transition énergétique et 2 salariés du service amélioration de l'habitat. Cette formation a permis aux conseillers de monter en compétence sur le volet technique des travaux de rénovation énergétique.
- Le logiciel BATIPEI, logiciel d'audit énergétique qui s'est déroulée en décembre 2023. 3 salariés de SOLIHA Mayotte ont pu en bénéficier. Ce logiciel va permettre la réalisation des actes A3 d'audit énergétiques à partir de janvier 2024.

Enfin, un guide des aides financières à la rénovation énergétique disponibles en 2023 sur le territoire a été édité par le service transition énergétique, dans le cadre du programme.

La mise en œuvre opérationnelle du programme SARE a commencé au mois de juillet 2023. De juillet à décembre 2023, l'espace conseil Maorénov a réalisé :



Le déploiement des actes A3 démarrera en janvier 2024 car les conseillers n'étaient pas outillés avant pour démarrer les actes. Les actes A4 d'accompagnement démarreront également en janvier, car cela n'était pas prévu initialement dans le déploiement à Mayotte. Les premiers retours terrain ont permis de recenser le besoin d'accompagnement des ménages, qui démarrera donc sur la deuxième année de déploiement.

Malgré une bonne volonté des équipes salariées, le lancement du programme a connu quelques difficultés, d'où le retard pris sur la réalisation des actes, et notamment sur les actes A2.

En effet, depuis le lancement du programme en juillet 2023, l'équipe a souffert d'un manque d'effectif du fait de difficultés de recrutement pérenne. L'équipe est composée de 3 salariés, alors que le programme est prévu pour 5 salariés dont un.e chargé.e de communication à temps partiel sur le programme.



Par ailleurs, le paiement de l'avance de 70% aurait dû permettre de lancer les actions de communication à grande échelle (spot TV, site internet, affiches et flyer), mais cette avance n'a été versée sur le compte de SOLIHA qu'en décembre 2023. De ce fait, un retard a été pris sur le lancement de la communication, ce qui a limité les démarches initiées par les ménages faute de connaissance du service. Cela a donc demandé un travail supplémentaire aux conseillers, qui ont dû multiplier les démarches « d'aller vers » les ménages pour se faire connaître, tout en justifiant d'une équipe salariée incomplète.

Néanmoins, malgré ces constats, la motivation de l'équipe dédiée a permis d'avancer sur la réalisation des actions et nous sommes donc confiants pour l'atteinte des objectifs initialement prévus.



## Le programme OMBREE 2

Le programme OMBREE 2 est financé par l'Agence Qualité Construction (AQC) et l'ADEME Réunion-Mayotte. Il s'agit d'un projet développé en partenariat avec les entreprises Watt Smart et Energies Demain.

Le projet intitulé servira la réalisation des actes A1 et A2 dans le cadre du programme SARE. En effet, il s'agit de deux outils, un outil simplifié en ligne (actes A1) et d'un outil Excel plus technique (actes A2) :

● L'outil en ligne est un questionnaire que les ménages peuvent compléter eux-mêmes pour obtenir un diagnostic énergétique de leur logement, sur la base de leurs réponses concernant la couleur des murs/toiture, de l'isolation, de la ventilation etc. Une fois le questionnaire complété, les ménages reçoivent par mail un document expliquant le résultat et les travaux qui leur est conseillé de réaliser pour améliorer leur confort thermique dans le logement.

● L'outil Excel est à renseigner par le conseiller lors des visites à domicile ou en échangeant avec les ménages sur les caractéristiques du bâti de leurs logements. Il permettra au conseiller de pouvoir simuler le gain de confort (avec un indicateur du degré de surchauffe) en choisissant les améliorations qui peuvent être faites. Cet outil intégrera également un volet financier, pour faciliter la réalisation des plans de financement et avoir rapidement la liste des aides financières mobilisables pour le ménage en fonction de ses caractéristiques sociales.

Dans ce partenariat, Watt Smart réalise l'ensemble des simulations thermiques et les modifications nécessaires dans le cœur des deux outils. Le bureau d'études connaît très bien le comportement thermique du bâti en milieu tropical. Energies Demain assure la partie développement nécessaire pour l'adaptation de l'outil simplifié en ligne. SOLIHA Mayotte a un regard critique tout au long du projet sur l'adaptation des outils et la bonne prise en compte des spécificités du contexte de Mayotte, et participera activement à la diffusion de l'outil sur le territoire en 2024.

En 2023, SOLIHA Mayotte a participé aux différents temps d'échanges pour le développement de l'outil : fichiers météo et contexte climatique, caractéristiques des logements mahorais, aides disponibles sur le territoire. Pour ce faire, 7 réunions de travail ont été organisées tout au long de l'année. Un COPIL a également été organisé en fin d'année.



## Le projet de réemploi des matériaux du bâtiment

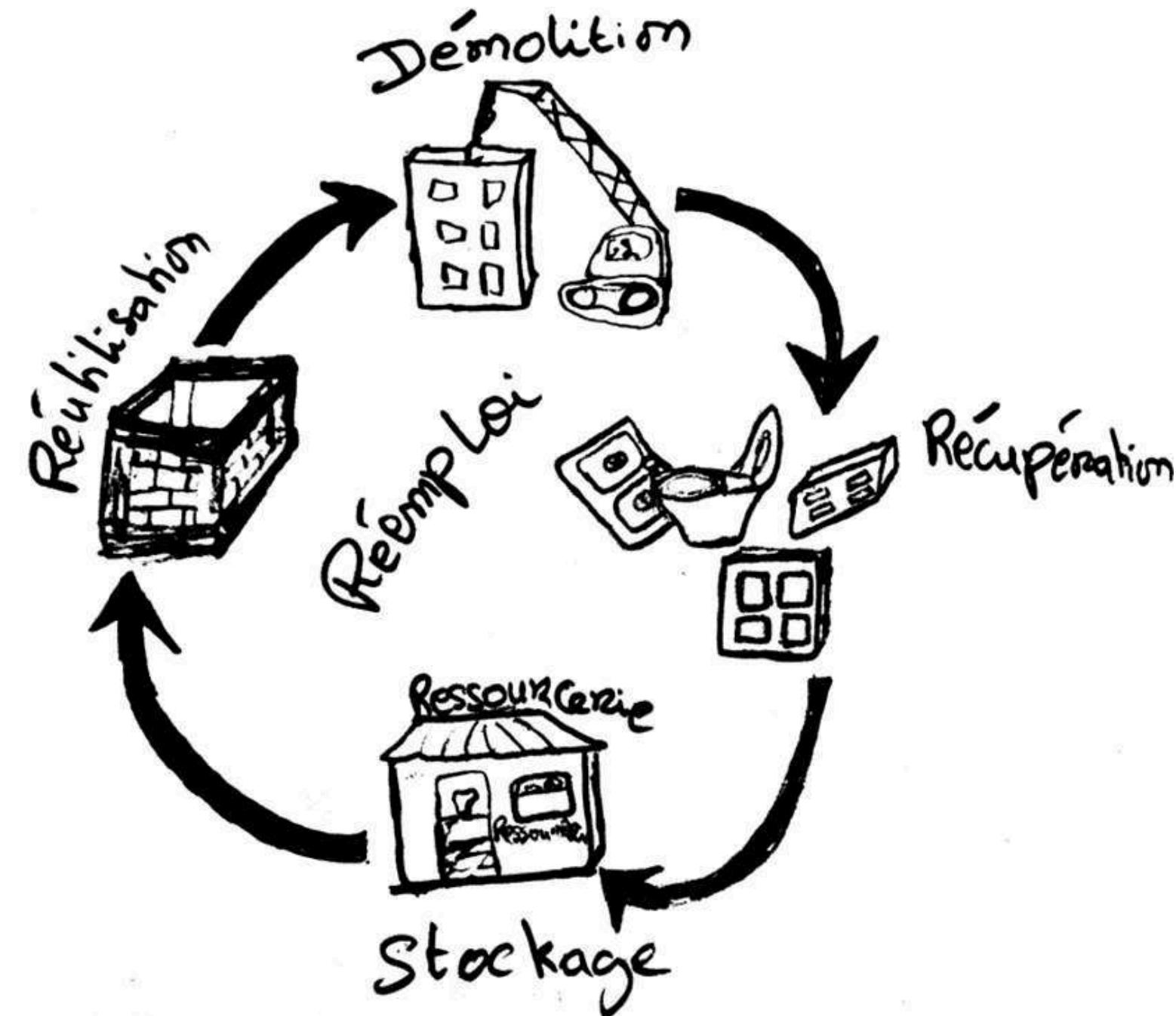
Le projet de réemploi des matériaux du bâtiment a été initié par les services amélioration de l'habitat et transition énergétique de SOLIHA Mayotte en 2022. Il a pour objet de permettre la valorisation des produits et déchets des matériaux de construction du secteur du bâtiment (PMCB) en réinjectant des produits issus de chantiers de construction ou de réhabilitation s'ils sont encore en bon état, pour nos travaux d'amélioration de l'habitat. Cela permettrait de réduire les coûts des chantiers et ainsi permettre aux ménages de bénéficier de plus de travaux avec une même enveloppe budgétaire grâce à la réduction des coûts d'importation de matériaux neufs.

En 2023, les équipes ont continué de travailler sur le projet afin de le concrétiser.

La fondation de France qui a financé les projets d'amélioration de l'habitat sur le Talus de Majikavo a mobilisé leur dispositif E+, dédié aux projets en lien avec l'environnement. C'est ainsi qu'une étude de préfiguration a été financée. Elle a été réalisée par le bureau d'étude TANY et a permis d'affiner le projet et son modèle économique. Le bureau d'étude a également recensé les différents dispositifs financiers mobilisables pour ce projet.

Cette étude a permis de concrétiser le projet et Natacha EGIPPA, Directrice du bureau d'étude, a organisé une rencontre entre Maoré Territoire (facilitateur des éco-organismes à Mayotte), les éco-organismes sur les PMCB. Cette rencontre a permis de faire connaître le projet aux éco-organismes qui doivent s'implanter courant 2024 à Mayotte dans le cadre de la mise en place de la REP (Responsabilité élargie du producteur) PMCB. Afin de valider la rentabilité du projet, la prochaine étape est de faire financer une étude de faisabilité, par les éco-organismes et l'ADEME.

La SIM a également été rencontrée dans le cadre de ce projet car ils ont une centaine de chantiers de réhabilitation de leurs maisons qui vont débuter en 2024. Ils souhaiteraient faire un partenariat avec une structure qui pourrait récupérer les matériaux en bon état, mais faute de terrain, SOLIHA ne pourra répondre à leur besoin dans l'immédiat. C'est pourquoi, SOLIHA Mayotte a répondu à un appel à manifestation d'intérêt pour la mise à disposition d'un terrain situé à Tsoundzou 1. A ce jour, aucun retour n'a été fait concernant ce terrain. Or, sans terrain pour stocker les matériaux, le projet ne pourra malheureusement voir le jour.





# Les perspectives 2024

En 2024, le service transition énergétique va finaliser les programmes SARE et OMBREE 2 et va développer de nouveaux programmes, initiés en 2023 et dont la mise en œuvre débutera en 2024. Il s'agit du programme MAESHA et du programme de lutte contre la précarité énergétique.



## Le programme MAESHA

Le projet MAESHA est financé par l'Union Européenne dans le cadre du programme de recherche et d'innovation Horizon 2020. Il s'agit d'augmenter la flexibilité du réseau, de déployer du stockage d'énergie et d'autres solutions de gestion de l'énergie pour démontrer qu'une forte intégration des énergies renouvelables est possible sur les différentes îles de l'Union Européenne avec un réseau électrique adapté.

Le projet né avec l'ONG HUDARA dans le cadre du programme MAESHA est d'installer des panneaux photovoltaïques sur les habitations du Talus de Majikavo ce qui permettra aux habitats de réduire leurs factures via la revente de l'électricité produite à EDM.

Outre l'intégration d'énergies renouvelables sur ce quartier, SOLIHA Mayotte organisera des ateliers de sensibilisation avec les habitats pour leur apprendre à maîtriser leur consommation et les sensibiliser aux énergies renouvelables. Le rendement du solaire étant moins important que le fossile, cette sensibilisation est nécessaire pour permettre aux habitants de faire des économies notables.



## Le programme de lutte contre la précarité énergétique

En 2023, SOLIHA Mayotte a déposé un projet auprès de la fondation Watt For Change et Mirova foundation pour financer un projet de lutte contre la précarité énergétique à Mayotte.

Le projet est structuré autour de trois axes afin de proposer un accompagnement personnalisé des ménages dans leurs travaux de rénovation énergétique en promouvant une démarche de réduction de l'impact environnemental :

- -Accompagnement des ménages modestes et très modestes selon les critères de l'ANAH, dans leurs démarches administratives, techniques et financières pour la rénovation énergétique de leurs logements.
  - -Gestion d'une enveloppe budgétaire dédiée pour financer le reste à charge des ménages modestes et très modestes.
  - -Collaboration avec une entreprise d'insertion locale, qui recycle les déchets plastiques de l'île et qui produit des plaques de faux-plafond. Habit'âme SARL vendra ces plaques de faux-plafond à prix coutant aux ménages, dans le cadre de ce projet.

La mise en œuvre opérationnelle de ce projet sera sur trois ans : de 2024 à 2026, pour un budget total de 184 638 €.



# SOIHA

SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

MAYOTTE



58A rue M'Gombani 97600 Mamoudzou  
5 rue Avice Auguste, Hajangua - 97660 Dembéni

 FACEBOOK  LINKEDIN